



Je soussigné Fabrice VERDIER, Président de la communauté de communes du Pays d'Uzès, m'engage à réaliser un dossier loi sur l'eau dès le lancement de la modification simplifiée du PLU de Lussan relatif à la création d'une voie pompier au droit de la ZA de Lussan pour assurer la sécurité en cas de nouvel incendie sur la zone.

Le 24 mars 2023, à Uzès

Fabrice VERDIER



Président  
de la Communauté de communes  
du Pays d'Uzès